

# T A R I F 2 0 2 1

<p><b>Carte interfédérale Personne majeure</b></p> <p>Validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p><b>Carte réciprocaire pour le CHI, l'EHGO et l'URNE.</b> Carte annuelle Interfédérale « personne majeure » 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires.</p> <p>La carte Interfédérale permet de pêcher sur tous les parcours des <b>associations réciprocaires</b> des 91 départements adhérents du CHI, de l'EHGO et de l'URNE.</p>	<p><b>Timbre CPMA et vignette EHGO imprimés sur la carte</b></p> <p><b>100,00 €</b></p>
<p><i>Attention, la réciprocité n'est pas toujours totale renseignez-vous avant toute action de pêche.</i></p>		
<p><b>Carte Personne majeure</b></p> <p>Validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « personne majeure ». 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Peut recevoir la vignette de réciprocité si le pêcheur souhaite accéder ultérieurement à la réciprocité CHI/EHGO/URNE</p> <p><b>Timbre CPMA acquitté une seule fois</b></p>	<p><b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b></p> <p><b>78,00 €</b></p>
<p><b>Carte Personne mineure</b></p> <p>Validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « personne mineure » : <b>Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.</b> 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité CHI/EHGO/URNE sans avoir à acquitter la vignette de réciprocité.</p> <p><b>Timbre CPMA acquitté une seule fois</b></p>	<p><b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b></p> <p><b>21,00 €</b></p>
<p><b>Carte Découverte jeune moins de 12 ans</b></p> <p>Validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p><b>Pêche à une seule ligne</b> Carte annuelle « Découverte » : <b>Jeune de moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année.</b> 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité EHGO, CHI et l'URNE sans avoir à acquitter la vignette de réciprocité.</p> <p><b>Timbre CPMA intégré à la carte</b></p>	<p><b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b></p> <p><b>6,00 €</b></p>
<p><b>Carte promotionnelle « Découverte Femme »</b></p> <p>Validité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « Découverte Femme ». <b>Pêche à 1 seule ligne</b> 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité gratuite avec l'EHGO, le CHI et l'URNE</p> <p><b>Timbre CPMA intégré à la carte</b></p>	<p><b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b></p> <p><b>35,00 €</b></p>
<p><b>Carte Journalière</b></p> <p><b>Valable 1 seul jour</b> Disponible du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte valable une journée <b>Doit y figurer obligatoirement le jour de validité</b> 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie – Tous modes de pêche réglementaires. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une <b>CPMA annuelle</b> sur une carte de membre de l'année en cours.</p> <p><b>Ne bénéficie pas de la réciprocité CHI/EHGO/ URNE et ne peut recevoir la vignette de réciprocité.</b></p>	<p><b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b></p> <p><b>12,00 €</b></p>

## T A R I F 2 0 2 1 ( S U I T E )

<b>Carte hebdomadaire</b>  Validité 7 jours consécutifs  Disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	Carte valable 7 jours consécutifs <i>La période de validité doit obligatoirement figurer sur la carte.</i> 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> catégorie Tous modes de pêche réglementaires.  <i>Timbre CPMA intégré à la carte</i>	<b>Timbre CPMA imprimé sur la carte</b>
		<b>33,00 €</b>
	<b>La carte hebdomadaire sans timbre CPMA Hebdomadaire</b>  Cette carte de pêche doit être présentée avec une carte comportant une CPMA annuelle 2021	Carte sans CPMA (CPMA 2021 déjà acquittée sur une autre carte annuelle)
		Cotisation statutaire  <b>20,00 €</b>

<b>Vignette de réciprocité (*)</b>	La vignette de réciprocité permet de pêcher sur tous les parcours des <b>associations réciprocaires</b> des 91 départements adhérents du CHI, de l'EHGO et de l'URNE. Les titulaires d'une carte « personne mineure », « découverte-12ans », ou « découverte femme » bénéficient de la réciprocité CHI/EHGO/URNE sans avoir à acquérir la vignette de réciprocité. Les titulaires d'une carte journalière ne bénéficient pas de la réciprocité, cette carte ne peut recevoir la vignette de réciprocité.	<b>35,00 €</b>
------------------------------------	--	----------------

*(\*) Attention, la réciprocité EHGO n'est pas toujours totale renseignez-vous avant toute action de pêche.*